

BELGIQUE - BELGIË

5330 ASSESSE

P.P. 7 1439

P705112

CRUPET

Échos

Mars 2011

N° 82

TRIMESTRIEL - 24ème année - Éditeur responsable: A. BERNIER, rue St Joseph, 5 - 5332 CRUPET

" Il n'y a rien de mieux que de vivre un éternel présent" Proverbe japonais

De la ferme des Loges (p. 6)... aux fermiers Deloge (p.21)



... en passant par les robots trayeurs ! (p. 6)

CRUPET Échos

Bulletin de liaison de l'activité à Crupet.
Rue St Joseph,5 - 5332
CRUPET



Forum de rédaction

Pascal André
Freddy Bernier (rédacteur en chef)
Jean-Pierre Binamé
Marcel Pesesse (Trésorier)
André Quevrain
Hugues Labar

Compte bancaire

068-2182164-79

Conception Graphique

Hugues Labar et Freddy Bernier

Sommaire

Edito	p. 3
Chronique nature automne hiver 2010	p. 4
Agenda 2011	p. 5
La ferme des Loges : une exploitation ultra-moderne	p. 6
La route de Mont : quoi de neuf ?	p. 10
Le contrat de village	p. 12
Théâtre - « Les Pommiers fleuris »	p. 13
Rallye TELEVIE au château de Crupet	p. 15
Quelques textes d'André	p. 16
Fleurissons notre village !	p. 17
Galerie photo (3 ^e partie)	p. 18
Les fermiers Deloge de Venatte	p. 21
« Les Diableries » - Programme 2011	p. 25
Nouvelles des seniors	p. 27
Des vétérans un peu nostalgiques	p. 28
Une Descente de Croix ... bizarre (fin)	p. 29
Crupet Pelote 2006	p. 33
La Chorale a de la visite	p. 34
Les pubs	p. 35

Taverne "Le Pachis"

PETITE RESTAURATION

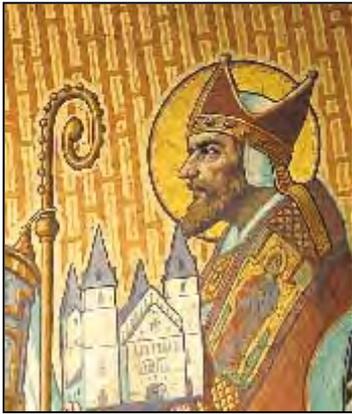


Restauration ouverte de 12.00h à 15.00h
et de 18.00h à 22.00h

FERMÉ LE LUNDI

Rue Haute, 8 - 5332 CRUPET - Tél.: 083 68 99 10

Edito – UN PAS EN ARRIERE VERS LE PROGRES ?



« Le mardi de Pentecôte, le 14 juin 2011, aura lieu la prochaine édition de la Procession Dansante en l'honneur de Saint Willibrord. Il s'agit d'une tradition religieuse unique en son genre, dont les origines remontent au Moyen-Âge et qui est depuis le 16 novembre 2010 inscrit sur la liste représentative du "patrimoine immatériel de l'Humanité" de l'UNESCO.

Les pèlerins, se tenant par des mouchoirs blancs, dansent d'un pas rythmique dans un mouvement d'ensemble fort impressionnant. Chaque groupe de sauteurs est accompagné de musiciens qui jouent immuablement la même mélodie, un air de polka obsédant »¹.

Nul ne sait d'où vient cette danse apparemment hésitante mais suivant en fait un rythme immuable. Cette procession insolite et colorée passant par les vieilles ruelles d'Echternach progresse et s'achève inmanquablement au seuil du tombeau de Saint Willibrord dans la crypte de la Basilique.

Les soubresauts secouant actuellement notre planète qu'ils soient physiques, comme le terrible séisme et son tsunami au Japon, ou politico-économico-militaires, comme en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, ne seraient-ils pas une procession d'Echternach à l'échelle mondiale, suivant des rythmes autrement désordonnés et ravageurs et qui nous mène vers un but que personne n'est actuellement capable de préciser ?

Avant qu'il ne soit trop tard, l'espèce humaine ne devrait-elle pas tenter de donner un sens à tous ces événements de façon à les canaliser vers une destination durable ? « C'est le problème des dirigeants de ce monde et cela nous dépasse » me direz-vous et pourtant notre vie de tous les jours peut être bouleversée du jour au lendemain en fonction de la solution qui sera apportée à tous ces problèmes. Il faut donc nous préparer, peut-être faire un pas en arrière ou de côté. Des exemples ? Notre chauffage, nos déplacements en voiture, nos gaspillages divers requièrent de grandes quantités d'énergie fossile dont les sources s'amenuisent de plus en plus. Nous avons là un moyen direct d'influencer l'avenir en faisant les bons choix et des économies immédiates.

Outre ces pas insolites la procession d'Echternach se caractérise par le fait qu'un grand nombre de danseurs évoluent au même rythme et progressent ensemble, lentement mais sûrement, vers leur but. Comme aurait dit ma grand-mère « les petites épargnes font les grandes richesses » et en ces matières chaque petite contribution (individuelle) à l'amélioration de nos conditions de vie est un pas vers un réel progrès, même si ce pas, à la façon d'Echternach, semble être fait en arrière ou sur le côté. C'est sans doute le prix à payer...

Comme les pèlerins, « **tenons nous par des mouchoirs blancs, dansons d'un pas rythmique dans un mouvement d'ensemble qui, j'en suis sûr, sera fort impressionnant** ».

F.B. pour Crup'échos.

¹ <http://www.ont.lu/press-fr-36-290.html>

Chronique Nature automne - hiver 2010.

Le garde-bœufs est revenu. En 2009, nous vous avons informé qu'un drôle de héron avait élu domicile pour l'hiver entre Crupet et Hoyemont (voir Crup'Echos n° 78). Il s'agissait d'un **héron garde-bœufs**, une espèce rare pour notre pays. Un petit héron blanc que l'on voit sur le dos des buffles et des rhinocéros dans les reportages animaliers. Ce sympathique oiseau vit généralement en Afrique à côté des troupeaux de bétails ou de buffles ! Entre octobre 2010 et mars 2011, un héron garde-bœufs a de nouveau élu domicile entre Crupet, Yvoi et Assesse. Il a été régulièrement observé sur le Crupet entre Hoyemont et Assesse, dans les prairies du trou Balza à Yvoi et au bord de l'étang de Monsieur et Madame MICHAUX, rue Basse à Crupet.



Deux biches ont été aperçues en mai et juin 2010 dans la forêt entre Crupet, les Loges, Venatte et Ronchinne. **Deux biches et un faon** ont été formellement identifiés à Maillen au mois de juillet 2010 entre la Rochette et la N4. Il y a bien longtemps que des cervidés n'avaient plus été observés dans notre région.

Un **grand cerf** a été tué à Maillen cet automne dans le bois d'Ausse. Début novembre, le cerf de 8 corps a été blessé à la joue par un chasseur sur la chasse « de Wasseige » entre Lustin et Sart-Bernard. Trois semaines plus tard, le cerf blessé a été tué sur la chasse « Humblet » à Maillen. De mémoire de chasseur, il y a plus d'un siècle qu'un cerf n'avait pas été abattu dans une chasse à Maillen. Au niveau cynégétique, il est regrettable que les gestionnaires des chasses aient préféré un trophée immédiat plutôt que d'établir un plan de gestion des cervidés pour le massif du bois d'Ausse.



De nombreux arbres ont souffert de la tempête du 14 juillet, des fortes pluies de l'automne et des neiges collantes de l'hiver 2010. L'automne et l'hiver 2010 ont été très rudes ! Dans le village, au bord des routes, le long du Crupet, on ne compte plus **les arbres cassés ou déracinés.**

P. ANDRE

Calendrier des animations et festivités 2011

À vos agendas !

Date	Animation	Renseignements
9 & 10 avril 15 & 16 avril	Théâtre - Les pommiers fleuris pièce en 3 actes à la salle Ste-Famille 6 ^e création de Th. Bernier	Artmonie 0477.33.01.79 www.artmonie.be
10 avril	Rallye TELEVIE ballade d'ancêtres au départ de Crupet (voitures et motos de plus de 25 ans)	Jean-Jacques QUEVRAIN 0479.26.48.23 jj.quevrain@skynet.be
25 avril	Chasse aux œufs au jeu de balle, puis barbecue de printemps aux anciennes écoles	Crupet '85 0475.47.41.75 www.crupet85.be
5 juin	2^e Brocante de la rue Basse à la rue Haute, avec environ 200 exposants	Crupet '85 0473.97.91.98 www.crupet85.be
21 août	Diableries de Crupet animations sur les thèmes du diable et de la musique, avec défilé de caisses à savon	O. T. A. 083.66.85.78 tourisme.assesse@skynet.be
10 & 11 septembre	Journées du Patrimoine visites guidées du village (1 h - 1h 30) sur différents thèmes	O. T. A. 083.66.85.78 tourisme.assesse@skynet.be
11 septembre	Rallye touristique à pied dans Crupet et ses alentours (± 10 km) à l'arrivée, remise des prix et barbecue	Crupet '85 0473.97.91.98 www.crupet85.be
24, 25 & 26 septembre	Kermesse de Crupet sous chapiteau au jeu de balle tournoi de kicker géant le samedi repas des Crupétois le dimanche midi tourné des cafés le lundi attractions foraines les 3 jours	Jeunesse de Crupet 0477.51.12.64
fin novembre	Passage de saint Nicolas le grand saint passe dans les maisons pour féliciter les enfants sages	Crupet '85 0475.47.41.75 www.crupet85.be
3 décembre	Saint Nicolas accueille les enfants distribution de cadeaux et friandises aux anciennes écoles	Jeunesse de Crupet 0477.51.12.64
10 décembre	Lumières et saveurs de Noël marche gourmande à thème, avec une douzaine de haltes de dégustation	Crupet '85 0473.97.91.98 www.crupet85.be

Révolution agricole à la ferme des Loges !



Figure 1, La ferme des Loges et le plateau des Loges, vue depuis Bauche. (Photo Ch. Jacques, pilote ULM J. Andriessens,2007).

Le premier Robot de traite 100% automatisé pour la région d'Assesse-Yvoir vient d'être installé à la ferme des Loges à Crupet-Evrehailles. La salle de traite était assez vieille et devait être complètement rénovée. C'est pourquoi, monsieur et madame Dehandschutter ont décidé d'investir dans un robot. Ce robot est à la pointe de la traite des vaches 100% automatisée. Le robot est une révolution agricole car il s'occupe de tout. Monsieur Dehandschutter compare le robot à la révolution agricole du passage de la moissonneuse lieuse à la moissonneuse batteuse vers 1950-1960. En effet, la moissonneuse batteuse a permis de réaliser simultanément la [moisson](#) et le [battage](#), opérations qui étaient auparavant dissociées dans le temps.

Le robot améliore sensiblement la qualité de vie au quotidien pour les éleveurs laitiers. Il n'est plus nécessaire de se lever tous les jours très tôt et de traire tous les jours tard le soir. La traite robotisée permet d'organiser les journées de travail de l'agriculteur comme il le souhaite. Le robot de traite travaille 24h/24 et 7j/7. Le temps gagné pourra être utilisé pour faire autre chose ou pour se reposer.

Changement de vie également pour les vaches, elles sont maintenant en circulation libre totale. Et, il faut se rendre à l'évidence, les vaches sont comme les êtres humains. On constate que les vaches en liberté se sentent mieux. Elles peuvent se

reposer, se faire traire et se nourrir comme elles le souhaitent. La circulation libre respecte le rythme biologique des ruminants. De ce fait, elles produisent plus. Les conditions d'hygiène de traite avec le robot sont excellentes. Chaque animal du troupeau est beaucoup mieux suivi. Le fermier est averti par GSM par le robot lorsqu'une vache ne s'est pas présentée ou s'il survient d'autres problèmes.

Au niveau des inconvénients, il y a le prix de l'investissement. Cependant un nouveau robot n'est pas beaucoup plus coûteux qu'une nouvelle salle de traite. Ensuite, il est indispensable d'avoir des vaches bien conformées surtout au niveau du pis. Aussi, il est nécessaire de se former à la gestion informatique du robot et du troupeau.



Figure 2, Une vache dans le robot. On distingue le bras articulé en dessous de la vache. Il prépare l'installation automatique des gobelets trayeurs. On distingue également à l'horizontal les 4 tuyaux qui évacuent le lait des 4 quartiers du pis de la vache. (Photo Basile André, 2011).

Comment marche la traite robotisée ?

La vache se rend librement 2 ou 3 fois par jour vers le robot pour être traite. Le robot identifie automatiquement la vache grâce à son collier électronique. Les paramètres morphologiques informatisés de la vache sont directement connus par le robot. En effet, chaque vache a ses propres caractéristiques. La traite sera donc rapide, efficace et individualisée. Les trayons sont brossés et nettoyés. Ensuite, un scanner identifie la position de chaque trayon sur la mamelle. Un bras automatisé pose le premier gobelet trayeur sur le trayon le plus long, et ainsi de suite pour les trois autres trayons. La traite démarre dès que le premier gobelet trayeur est branché. La traite est réalisée au niveau de chaque quartier. Dès qu'un quartier est vide, le



Figure 6, Les trayons sont brossés et nettoyés.



Figure 5, Un scanner identifie la position de chaque trayon.

gobelet trayeur est enlevé délicatement. Le processus de traite se termine par la pulvérisation du pis pour préserver les mamelles de toute infection. Ce n'est pas tout, un système ultra perfectionné pré-analyse en temps réel la qualité du lait et la santé de la mamelle quartier par quartier. Il est capable d'écarter automatiquement le lait



Figure 3, Les 4 gobelets trayeurs réalisent la traite sur les 4 quartiers du pis de la vache.



Figure 4, Le pis est pulvérisé pour préserver les mamelles de toute infection.

contenant du colostrum ou trop de cellules ou etc. Avec le robot, la qualité globale du lait augmente. Le robot ne garde que le lait de première qualité. Un système de pesée détermine le poids de la vache à chaque visite. Tous ces paramètres (poids, quantité et caractéristiques du lait, défauts, etc.) sont stockés automatiquement dans une base de données. Pour l'éleveur laitier, toutes ces informations obtenues sont une précieuse source pour identifier les vaches qui nécessitent une surveillance spéciale. Sans entrer dans le détail, un logiciel informatique permet d'optimiser la gestion du troupeau au départ des informations personnalisées de chaque vache. Pour finir, si une vache ne se présente pas à la traite après un certain laps de temps, le robot téléphone et/ou envoie un SMS au fermier !



Figure 7, Photomontage, Basile André.

Nous remercions chaleureusement et sincèrement monsieur et madame Dehandschutter pour leur accueil et surtout nous leur souhaitons beaucoup de succès.

Basile et Pascal ANDRE,
pour le forum Crup'Echos

Les Travaux Route de Mont - Etat à la mi-mars 2011

A l'heure où nous mettons sous presse, nous n'avons pas de renseignements précis sur l'état d'avancement des travaux. Le Comité de suivi du Contrat de Village, en la personne de son Président, s'est adressé à l'autorité communale en vue de sensibiliser nos édiles à l'existence de bornes en pierre de taille qui bordent la descente de la route de Mont entre le chemin qui mène à Coû et le Pays du Roi à hauteur du pont sur le Crupet.

Une bonne nouvelle :

- Ces bornes sont toujours en place. Des bornes stockées sur le dépôt communal derrière le terrain de football d'Assesse ne proviennent pas de Crupet.
- Si l'on ne sait pas encore quels sont les plans pour l'avenir (elles pourraient être remplacées par des barrières de sécurité en bois naturel), elles seraient enlevées et stockées (à Crupet ?) en vue de leur réutilisation dans le village pour des aménagements futurs (la place de l'église par exemple ?).

En ce qui concerne les travaux proprement dits, rien ne filtre. Une ballade sur place nous laisse à penser que :

- Les terrassements et remblais exécutés à ce jour devraient permettre l'élargissement et la stabilisation de l'assiette de la route.
- Le niveau fini de celle-ci devrait être relevé ce qui ne pose pas de problème, sauf pour nos bornes en pierre qui seraient plus qu'à moitié enterrées. Il faudra donc trouver une solution.

En attendant nous vous livrons ci-dessous quelques photos récentes



Photo 1 : Une belle vue dégagée sur le Château. Sur cette portion de la route (environ 50 m) les bornes sont pratiquement détruites et irrécupérables (accidents de voiture)



Photo 2 : Plus bas une belle vue dégagée sur le Molin do Mitan et Château mériterait d'être améliorée par la coupe des quelques arbres restants. Sur ce tronçon et pratiquement jusqu'au pont du Sacré-Cœur bornes sont encore en assez bon état et méritent d'être conservées sur place ou dans un autre lieu à aménager dans le village.



Photo 3 : La vallée du Crupet visible de la route de Mont.
Pourquoi ne pas continuer ce déboisement de façon à dégager toute la vue superbe sur cette vallée, avec une aire de repos en haut de la côte ?
Ici les bornes ont pratiquement disparu.



Photo 4 : Cette vue nous donne une idée de la future assise de la route en rénovation.



Photo 5 : à la limite du bois de Ronchinne cet aqueduc réalisé pour donner l'accès au champ nous laisse penser que le niveau de la route doit être rehaussé.

CONTRAT DE VILLAGE DE CRUPET

Avec l'aimable autorisation du Collège des Bourgmestres et échevins nous reproduisons ci-dessous l'article paru dans « Perspectives et réalités » de mars 2011.

Crupet: un village, un projet et un comité de suivi

Le village de Crupet est labellisé comme l'un des "plus beaux villages de Wallonie" depuis 1996. Un premier suivi du Contrat de village, très fouillé, n'a pas donné les résultats escomptés. Le Contrat est relancé et un nouveau comité de suivi est mis en place depuis juin 2010.

Qu'est-ce qu'un Projet de Village ?

Il s'agit d'un programme cohérent et intégré de valorisation, de promotion et de développement, exécuté dans un cadre contractuel et non réglementaire par des partenaires privés et publics adhérant volontairement au Contrat de Village et ce, dans le but d'atteindre les objectifs fixés au programme.

Une démarche en 4 temps...

- Réfléchir sur l'avenir du Village.
- Envisager des pistes d'aménagement et des pistes de développement, susceptibles de:
 - valoriser la qualité de ce village.
 - améliorer son accueil,
 - préserver et de développer, à long terme, son patrimoine remarquable.
- Sensibiliser la population et les différents acteurs locaux, à:
 - préserver, valoriser et promouvoir les richesses patrimoniales et culturelles du village,
 - conduire une politique de développement intégré et mesuré.
- Les encourager à mener un projet commun visant à :
 - améliorer et à mettre en valeur leur environnement proche,
 - susciter un regain économique, social et culturel.



Le donjon de Crupet le 19 décembre 2010. (Photo L. Richez)

Un engagement contractuel

Le Contrat de Village se traduit comme un engagement moral entre les autorités communales, les acteurs locaux de chaque village labellisé et l'asbl "Les Plus Beaux Villages de Wallonie" (PBVW), afin d'étudier et de concrétiser des projets d'aménagement et des pistes de développement utiles pour le village et son devenir. Il engage donc les pouvoirs publics et les villageois à veiller à garantir la qualité du village pour laquelle il a été labellisé.

Des Projets d'aménagement et de développement

Ces projets émanent d'un diagnostic des possibilités existantes dans le village concerné et des différentes rencontres avec les villageois, notamment par le biais du comité de suivi.

Membres du Comité de suivi

Monique DANS, Echevine du Tourisme et Noël VAN DER SCHEUREN, conseiller communal, pour l'Administration communale d'Assesse, Geneviève BOUTSEN, Patricia QUEVRIN, Isabelle RICHEZ, Freddy BERNIER, Luc CHILIADE, Hugues LABAR, Mark ROSSIGNOL (Maison des PBVW), Jean-Marie ROUART, Marc VAN RYMENANT et Thierry BERNIER.

Thierry BERNIER a été désigné président de ce groupe de suivi et Mark ROSSIGNOL en assurera (provisoirement) le secrétariat.

Le nouveau "Comité de suivi"

Le nouveau Comité de suivi est constitué de 12 membres dont 2 représentants communaux. Les membres ont été choisis par l'asbl "Les plus beaux villages de Wallonie", après appel public aux habitants de Crupet (voir liste complète en encadré). Mark Rossignol est la personne en charge du suivi du Contrat de village de Crupet pour les PBVW.

Relance du Contrat de village: définition des premières pistes de développement

Un document existant synthétise l'ensemble des actions programmées et/ou réalisées sous l'ancien Comité de suivi. Le Comité a passé en revue le plan d'actions, datant de 2002, afin d'actualiser ce dernier. Pour chaque action, un objectif et un responsable sont définis et une échéance fixée.

Parmi les thématiques qui ont retenu plus particulièrement l'attention des membres du nouveau Comité de suivi, notons la sécurité routière et la mobilité, l'aménagement des voiries et des carrefours, le stationnement et les cheminements doux. L'ensemble des actions listées dans un tableau fera l'objet d'une réflexion plus approfondie en termes de priorité et de faisabilité.

Des actions concrètes

Le comité s'est aussi attelé à relever des améliorations ne nécessitant pas de grands moyens de réalisation, notamment de la part de la commune d'Assesse.

Chacun, début septembre, a déjà pu relever individuellement des points à améliorer. Une visite de terrain en groupe, sous la neige, a aussi eu lieu le 19 décembre. Elle avait pour thème le stationnement, la circulation et les aires de repos à Crupet.

Les différents partenaires, Commune d'Assesse, Comité de suivi et asbl "Les Plus Beaux Villages de Wallonie", signeront bientôt un Contrat de village actualisé, intégrant ces actions concrètes. ■



Contrat
de village
Crupet
COMITÉ DE SUIVI



Maison des PBVW - Mark Rossignol
Rue Basse, 17 - 5332 CRUPET
Tel/Fax: 083 65 72 40
mark.rossignol@beauxvillages.be

Tout cela est à prendre à bon augure pour l'avenir. Lors de la dernière réunion le comité de suivi a créé trois groupes de travail : la circulation et le parking au village, les portes aux entrées du village et le village fleuri (dont on vous parle page 17).

LES POMMIERS fleuris

L'histoire se déroule aux "**Pommiers fleuris**", une résidence pour personnes âgées, tenue par Madame Leclanché.

Et les affaires ne marchent pas trop, à tel point que l'huissier, Maître Duralaix, est venu répertorier le mobilier de la résidence. Histoire de récupérer quelques liquidités qui aideront à éponger les dettes.

Mais il se révèle rapidement que la mauvaise gestion de Mme Leclanché et son penchant pour les dépenses superflues et personnelles sont la cause de la situation financière désastreuse des "Pommiers fleuris"...

Le personnel, qu'une indiscretion a informé des problèmes financiers de la maison, subit la situation, mais s'y soustrait quelque peu en s'adonnant aux paris hippiques. Et l'incroyable se produit !

Suite à la scène...

www.artmonie.be
theatre@artmonie.be





LES POMMIERS fleuris

Pièce de **Thierry Bernier**

Sam 9 (20h) - Dim 10 (18h30) • Ven 15 (20h) - Sam 16 (20h) AVRIL 2011

CRUPET - Salle Ste Famille

Avec:

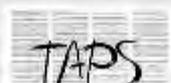
Andrée **BERNIER**, Odile **BERNIER**, Anne **COUVREUR**
Delphine **GRANDJEAN**, Sylviane **QUEVRAIN**, Patricia **QUEVRIN**
Nicole **ROYAUX**, Aline **VERHAEGHE**
Bastien **GRANDJEAN**, Marcel **PESESSE**, Thierry **BERNIER**

MISE EN SCÈNE DE L'AUTEUR

MUSIQUE ET EFFETS SONORES DE PIERRE **VERHAEGHE**, DÉCORS DE MARIO **MACOR**, COSTUMES D'IRMA **PESESSE**

PARTICIPATION: 6€ RÉSERVATIONS: 0477 33 01 79

Réservation effective SUR PAIEMENT Compte bancaire: 063-8873471-43



LE CHATEAU DE CRUPET RENAÎT DE SES CENDRES !



Grâce au fameux rallye TELEVIE de Maillen, organisé par le club devenu célèbre des " Vieux volants Namurois ", le château de Crupet sera le théâtre d'un rassemblement de voitures anciennes le **10 avril** prochain.

En effet l'esprit de solidarité du TELEVIE fait boule de neige : les commerçants au grand cœur, les bénévoles de tous âges, la population intelligente ayant compris le but d'un souper, d'une soirée, d'une manifestation sportive ou d'un rallye de voitures anciennes ; de plus en plus de personnes se dévouent et se mobilisent afin de récolter un maximum d'argent dans le but de

faire avancer la recherche et de combattre cette terrible maladie qu'est la leucémie.

C'est avec plaisir que j'ai donc rencontré les nouveaux propriétaires néerlandais du château de Crupet. Ceux-ci ont immédiatement répondu positivement à ma proposition : offrir l'apéritif aux participants de ce 6^e " Rallye TELEVIE " de Maillen ! Pas évident de se faire comprendre par des gestes, ou par des morceaux de phrase en néerlandais ... pas évident d'expliquer que la cour de son château sera envahie de voitures de plus de 30 ans d'âge... Mais entre personnes intelligentes et sensées, tout est possible ! Comme quoi les problèmes linguistiques n'ont rien à voir avec les personnes de cœur... Le courant est passé directement et le propriétaire du château (qui fêtera ses 80 ans le 8 avril prochain) a bien vite compris que la vie d'un enfant est bien plus importante que de laisser la porte d'un château close (même si c'est le plus beau château de Wallonie !).

Lors de ce premier contact avec ces propriétaires hollandais, j'ai compris que la langue ou la nationalité ont peu d'importance, qu'il est impératif de mieux se connaître et j'ai ressenti le temps d'une conversation de dix minutes que la volonté d'aider les malchanceux est internationale.

Rendez-vous donc le dimanche 10 avril dans la cour du château des Carondelet vers 11 h, venez soutenir une assemblée festive, venez admirer un patrimoine de véhicules exceptionnels, venez à la rencontre de bons vivants venus remercier le ciel de profiter d'une journée hors du commun, et surtout venus quelquefois de très loin afin d'aider des enfants malades, des enfants courageux qui veulent s'en sortir à tout prix.

Vive le TELEVIE, sauvons la vie !



Jean-Jacques Quevrain
Tel et fax : 083/690303
Gsm : 0479/264823
jj.quevrain@skynet.be
Les Vieux Volants Namurois

Un peu de tout ...

LE SEL DE NOS CAMPAGNES

Quand les vaches ballotent leurs cloches et leurs mamelles
Lâchant leurs flatulences dans nos rues, nos ruelles
Quand les coqs nous réveillent, ou bien qu'ils s'interpellent
Quand nos ânes débitent leurs sombres ritournelles...

Quand volètent les hérons, les pies, les hirondelles
Que les chiens nous dérangent, aboyant de plus belle
Lorsqu'on leur fait savoir qu'ils sont un peu rebelles
Quand les poules caquettent, promenant leur ribambelle...

Ces bruits, qui sont les nôtres, n'existent pas à Bruxelles
Si vous venez vivre chez nous, admettez-en le sel...

COUCHER DE SOLEIL DEPUIS JASSOGNE

Le jour s'éteint doucement, sur Houyemont, sur Venatte,
L'astre du jour s'en va, regagner ses pénates,
Dans le soir, un pianiste répète ses sonates,
Tandis que les divas lissent au mieux leurs nattes...

Tout est question de goût, d'âge, ou de date,
Pour quelques-uns, c'est l'heure du ciné, du théâtre,
Pour d'autres c'est la bonne chair, le repos devant l'âtre,
Demain, d'autres projets renaîtront avec l'Astre...

VA TE CACHER...

Fais comme l'escargot, qui ne sort de sa maison,
Que quand il a reçu une autorisation,
Prends exemple, pour une fois, sur l'humble limaçon
Qui ne sort jamais ses cornes qu'à l'arrière-saison...

Imite les fourmis, les taupes, les hérissons,
Qui se réfugient en terre, ou bien dans les buissons,
Regarde de temps en temps ce que font les poissons
Qui plongent au fond de l'eau, par crainte de l'hameçon...

Vois donc les violettes, les fraises, les champignons,
Essaye de prendre sur eux une bonne leçon...
Car chaque être humain rêve constamment d'ascension,
Au risque de sombrer dans la désillusion

FEVRIER MOIS DES MOISSONS

En ce début février, que de contradictions
En une semaine, nous aurons connu quatre saisons

Le 2, il a fallu rester à la maison,
Le verglas et la neige nous imposaient raison !
Le 4, c'est l'automne, du vent à profusion
Et le 5, le printemps, déjà des oisillons ?
Le 6 ? L'été et la chaleur, en nette augmentation

D'ici la fin du mois, on fra p'tête la moisson...

AS-TU UN AMI ?

Si tu es chamboulé, contrarié, tout démis,
Tu trouveras un appui : c'est celui d'un ami,
Même s'il n'a rien dit, rien compris, rien promis,
Que ce soit interdit ? Tout te sera permis !

Quand tu manques de bol, que tu touches le fond,
Si tu es dans la dèche, que tu n'as plus de fonds,
Tandis que l'un est sourd, ou qu'un autre te confond,
Il y a bien quelqu'un qui entend, qui répond...

LES COMMANDEMENTS DE L'ASSIDU

Tu rendras à César tout ce qui lui est dû,
Tu ne reprendras pas ce que tu as vendu,
Tu ne t'attaqueras pas à ce qui est trop ardu,
Et tu ne paieras pas ce que tu juges indu...

Laisse bien accroché, ce qu'un autre a pendu,
Ne te retourne pas sur ce qui est perdu
Et laisse bien en place ce que vois tordu,
Ne te moque surtout pas d'un voisin trop dodu.

Mets ton bonnet de laine, sitôt qu'on t'a tondu,
Vérifie ton trésor : qu'il ne soit pas fendu,
Ne libère la flèche que si l'arc est tendu,
Ne fraye pas les lâches, ces tristes individus.

Laisse bien de côté déchets et résidus,
Mais veilles à relever le blessé étendu,
N'accorde pas de foi aux bobards répandus,
Et vérifie toujours ce que tu as entendu...

Méfie-toi du passant, s'il n'est pas attendu,
Évite les fins de séries, et tous les invendus,
Fuis les altercations, restes bien détendu,
Et fais un grand détour pour les fruits défendus...

MARGUERITE

Elle esteut d'djà fwârt vîye, qui dj'n'esteus qu'on gamin,
Elle vikeut là, tote seule, n'aveut pupon d'parints...
Si prénom ? S'nom d'famile ? On n'el conicheut nin.
Dj'el rescontreus sovint : si t'âdge ? 90 , au moins !

Elle esteut fwârt discrète, elle n'éteint pu bin,
On n'el vèyeut à rin : elle aveut peu des dgins;
Dj'el lomeus Marguerite : ça lî aleut si bin...
One fleûr qu'on veut voltî : "à pwin-ne"... "one
miette"... "bramint"...

On l'a r'trouvê s'tindue, au coron di s'djârdin,
Et on n'a nin seû quand... ç'qui c'esteut l'ètermint :
Elle aveut insistê po qui nuk n'è sêpe rin...
C'est pace qu'elle aveut peu do disrindgi les dgins !

A.Q.



Le Comité de suivi vous invite à fleurir...



Ni concours, ni récompense, juste la beauté d'un village fleuri... !

Depuis juin 2010, le nouveau Comité de suivi du Contrat de village de Crupet, conclu entre la Commune d'Assesse et l'asbl "Les Plus Beaux Villages de Wallonie", est mis en place. Nous ne manquerons pas de vous informer du ... suivi de son action.

En cette année 2011, nous proposons d'encourager les habitants de Crupet à fleurir leur demeure, afin de faire de Crupet un des plus beaux villages fleuris. Fenêtres, jardins, balcons, murets prennent un air de fête quand les plantes les embellissent de leurs coloris. Nous aimerions que cet été soit rehaussé, à Crupet, de nuances innombrables et variées, au gré de votre imagination.

Nous tenterons nous aussi de contribuer à cet ensemble floral en décorant des endroits laissés trop souvent à leur isolement.

Que tous, sans autre but que le désir d'embellir notre village, nous soyons heureux d'y découvrir le talent et l'originalité des jardiniers crupétois, au long de nos balades estivales.

Le Comité de suivi PBVW.

Rens : M. Rossignol – 083 65 72 40
mark.rossignol@beauxvillages.be

Galerie Photo

(3^e partie)

Voici la suite notre série de photos d'identité (collection Théo QUEVRIN) commencée dans la CE80. ; :

Nous en profitons pour vous **rappeler** notre demande parue dans le CE81 : si vous possédez des photos de groupes (mariage, école, kermesse, etc.), vous pouvez nous les transmettre afin d'en faire profiter le plus grand nombre ... et jouer au jeu du *Qui est qui ?* La série sera en effet close dans le prochain numéro et ce serait un bon moyen de poursuivre un sujet qui semble apprécié.



LECLERCQ Emets



LENOBLE Jules



LENOBLE André



LENOBLE Jules
(li cantonnier)



LENOBLE Marcel



LEYDER Anne-Marie,
ép. MEURANT Albert



LEYDER Elise,
ép. RHENOTTE Gustave



LEYDER Elise



LEYDER Irma,
ép. TASSEROUL Jean



LEYDER Joseph (parrain
Dôdet), † 1963 à 62 ans



LEYDER Madeleine,
ép. LECLERCQ Ernest



LEYDER Marie,
† 1940 à 44 ans,
ép. CHARLOT Joseph



LEYDER Marcel



LEYDER Nestor,
† 1955 à 50 ans



LEYDER Omer



LEYDER Raymond



LISSOIR Jean
(Djan Lisquet)



LOTTIN Joseph



MARCHAND Elise,
ép. LAMY Albert



MARCHAND Franz



MARION Irma (Irma Bocà),
1903 – 1990,
ép. QUEVRIN Edmond



MARION Juliette (Juliette
Coco), 1883 – 1960,
ép. PIERRET Maurice



MASSART Louis



MEURANT Albert



MEURANT Jean



MIDDELER ... et son ép. ... Michèle



MOREAUX André



MOREAUX Francis



MOREAUX Jean



OLIVIER Mathilde,
1896 – 1974,
ép. STEVIGNY Jean



PAIRON Emile



PAIRON Firmin,
† 1974 à 76 ans



PAQUET Célinie,
1903 – 1971,
ép. PAIRON Firmin



PAQUET Jean
(Djan d'Vèate)



PESESSE Alfred (li Tonî),
1874 – 1959



PESESSE Claude



PESESSE Jacqueline,
ép. MACOR Mario



PESESSE Joseph (Titi),
† 197 à 51 ans



PESESSE Julia
(Julia Tonî),
ép. BERNIER Daniel



PESESSE Marcel



PESESSE Victor (Victor Tonî)



PIERRET Adolphine, † 1955
ép. PAQUET Désiré



PIRARD Robert



POCHET Marie-Claire,
ép. LENOBLE Jules



PUISSANT Joseph
(Joseph Coucou)



PUISSANT Marie
(Marie Coucou),
† 1976 à 77 ans,
ép. ETIENNE Léon



PUISSANT Julie (Julie Coucou), ép. WILMART Jules



QUEVRAIN Elvire,
1910 – 1971,
ép. STEVENS Georges



PURNODE Joséphine,
† 1952 à 72 ans



QUEVRAIN Auguste
(Gusse Pèchon)



QUEVRAIN Emerance,
ép. WILMART Joseph



QUEVRAIN Pierrot



QUEVRIN Théo,
1929 – 2008



Les fermiers DELOGE à Venatte, aux 17^e et 18^e siècles

L'idée du texte qui suit est née d'une assez surprenante coïncidence.

Dans l'article que j'ai écrit sur les fermes de Crupet ¹, j'avais tenté, autant que possible, de retrouver les noms des fermiers qui avaient tenu les exploitations. Vu la difficulté de la tâche, le nombre de fermes à étudier et le temps restreint, il était impossible de réaliser une liste exhaustive.

Dans le cas de la ferme de Venatte plus particulièrement, au début du 17^e siècle, j'avais été obligé d'être évasif. En effet, j'ai été confronté à un problème : tous les fermiers se prénommaient soit Jean soit Jacques. Sans documents, difficile de faire le tri et de s'y retrouver. Je m'étais promis de réexaminer la situation ... plus tard ... et puis le temps passe.

Récemment, j'ai repris la généalogie de mon épouse. En remontant un chemin tortueux, partant de Namur, passant successivement par Bruxelles, Gand, Louvain, Walcourt, Flavion et Dinant, j'en suis arrivé, après 9 générations, à une certaine Anne DELOGE, censière, décédée en 1767 à ferme de Lenne (Waulsort), veuve de Jean-Laurent DE SAINT HUBERT.

J'ai bien sûr fait le rapprochement avec les fermiers de Venatte, en me disant "Et si ..., ce serait vraiment incroyable".

Après recherche sur Internet, j'ai eu la réponse que j'espérais secrètement : Anne DELOGE descendait bien des fermiers de Venatte ... et dès lors nos fils ont été baptisés dans l'église où 400 ans plus tôt avaient été baptisés leurs ancêtres !

Si cela n'a rien d'exceptionnel en soi – il y a certainement de nombreux lecteurs de Crup'Echos dans ce cas – le chemin pour y arriver est lui plutôt étonnant.

J'en profite dès lors pour vous faire partager mes découvertes .. qui sont surtout celles de **M. Michel HUBERT**, membre du cercle généalogique de Dinant, descendant également du couple DE SAINT HUBERT – DELOGE. C'est avec son autorisation que je me suis permis de reprendre les éléments généalogiques qu'il a déposés sur le site Geneanet ². Je l'en remercie chaleureusement.

*
* * *

Origine patronymique

Mais avant d'aborder le sujet, voyons ce que notre ami Jean GERMAIN a écrit sur l'origine de ce nom ³ :

Deloge, w. nam. *Dèlodje*, **Delloge**, **Deloges**, **Desloges**. 1295 « Hués de le Loge », 1313 « Bauduin de le Loge » Mons, 1479 « Gérard Desloges » Silenrieux, 1523 « Grigoire Desloges » Namur, 1615 « Aldegonde Deloge » Cerfontaine, 1691 « Lambert Deloge » Namur ; nom d'origine : anc. fr. *loge* 'abri de feuillage, petite cabane' (éventuellement au plur.), topon. fréquent.

C'est donc un nom bien namurois, plus particulièrement de l'Entre-Sambre-et-Meuse semble-t-il. Néanmoins, à Crupet, on ne peut faire l'impasse sur un lien possible avec "*Les Loges*".

¹ LABAR Hugues, *Les fermes, leurs propriétaires et leurs exploitants dans Crupet, un village et des hommes en Condroz namurois*, Musée des Arts anciens du Namurois, Namur, 2008, pp. 359-406.

² <http://www.geneanet.org>.

³ HERBILLON Jules & GERMAIN Jean, *Dictionnaire des noms de famille en Belgique romane*, t. 1 (A-N), Crédit communal, Bruxelles, 1996, p. 240.

Vous connaissez tous la rue des Loges, menant à la ferme et au plateau, vaste zone défrichée au milieu du 19^e siècle, à cheval sur Crupet et Évrehailles. Mais d'où vient ce nom ?

Selon certains, cela ferait référence à des loges réservées aux pestiférés au Moyen Âge. La preuve en serait la présence de la chapelle Saint-Roch, au pied de la côte, dédiée au saint intercesseur contre la peste. C'est oublier que celle-ci a été construite en 1869 et que le saint est aussi vénéré pour protéger le bétail des maladies. Et nous n'avons trouvé aucun document du 17^e ou du 18^e siècle citant une quelconque chapelle, potale ou croix Saint-Roch. Ces loges pourraient alors être les cabanes des charbonniers (*faudeurs*) qui fabriquaient le charbon de bois en forêt. On en reviendrait ainsi à la définition de Jean GERMAIN.

Néanmoins, on trouve en 1680 la mention du « *trieux a la Ladrerie* » ou en 1716 « *l'heritage de Jenne Deloge appelé l'hospital* », mais la tendance serait plutôt de situer cet endroit près du Crupet (en aval du restaurant « Les Ramiers » ?) ¹.

Les différentes hypothèses restent ouvertes.

La famille DELOGE à Venatte : un chassé-croisé entre cousins

Au début du 17^e siècle, le fermier de Venatte est **Jean DELOGE I** ² qui cultive environ 35 ha de terres. On sait qu'il est le père de Jean II ; on peut supposer qu'il est aussi le père de Jacques, Antoine et Théodore. Si ce n'est le cas, ces derniers sont à tout le moins cousins. Jean I devait déjà être décédé avant 1639, car son nom ne figure pas dans le registre paroissial de Crupet, dont les plus vieux actes remontent à cette année.

Lui succède son fils (?) **Jacques**, qui décède à la ferme en 1645. Il avait épousé à Anhée, en 1637, Anne DAMANET (ou DAMAN).

Le fils de Jacques n'ayant alors que 2 ans, l'exploitation est reprise par **Jean II**, sans doute le frère aîné de Jacques. Jean II était auparavant installé à Godinne. Il demeurera à Venatte jusqu'à son décès en 1679. Il était né vers 1602 (il se dit âgé d'environ 56 ans dans un acte du 18/01/1659) ³ et avait épousé à Évrehailles, en 1627, Catherine MARÉE. Celle-ci est quelque peu mystérieuse, car on lui trouve aussi les noms BATHOLOMÉ, BINON ou MARCY. Dès lors, s'agit-il de la même et seule personne ? Jacques, le fils aîné de Jean II ne restera pas à Venatte ; on trouve sa descendance plus au Sud (Anhée, Onhaye, Waulsort), avec notamment Anne (1695-1767) ⁴ déjà citée en introduction.

À Jean II, succède son neveu **Jean III**, qui avait épousé Anne GEORGE (ou ANDRÉ GEORGE selon certains documents). Avant d'arriver à Venatte, Jean III avait été censier à Sosoye pendant 8 ans au moins. De ses 10 enfants (5 nés à Sosoye, 5 à Crupet), plusieurs meurent en bas âge, si bien que la gestion de la ferme échoit au début du 18^e siècle à son gendre **Jean Christophe Tasiaux**, l'époux de Dieudonnée. On sait qu'entre 1715 et 1720 ce couple reprend la ferme de Coux.

C'est donc à cette période que s'installe à Venatte **Gislain**, le plus jeune fils de Jean II. Malade au lit, à la cense, Gislain dicte son testament le 26/08/1729 en faveur de son épouse Marie DELTOMBE et ses deux enfants Gabriel et **Jean IV**.

Ce dernier restera à Venatte jusqu'en 1735/1737, avant de s'installer à Loyers (Namur). On retrouve sa descendance à Lives-sur-Meuse.

C'est avec Jean IV que s'achèvera la présence ininterrompue, pendant au moins 130 ans, de la famille DELOGE à Venatte.

¹ TILMANT France, *Chapelles et potales dans Crupet, un village et des hommes en Condroz namurois*, op. cit., pp. 318-319.

² La numérotation I, II, III, ... n'a aucune base historique ; ce n'est qu'un moyen de s'y retrouver plus facilement dans la généalogie.

³ Délimitation du dîmage de Venatte, à la demande du curé Henri DE VELPEN (AEN, *Communes Ancien Régime*, n°2247).

⁴ Anne DELOGE est morte à la ferme de Lenne, avec la servante avec laquelle elle dormait, asphyxiée par des cendres posées dans un vase.

Descendance patronymique détaillée, sur 5 générations, de Jean DELOGE I

DELOGE Jean (+/1639 Crupet) *Fermier*

A **DELOGE Jean** (° vers 1602 + 08/01/1679 Crupet) *Fermier*

x 16/02/1627 Évrehailles MARÉE Catherine (° vers 1605 + 30/01/1675 Crupet)

AA DELOGE Jacques (° 11/11/1630 Évrehailles + 19/11/1662 Anthée)

x 03/10/1656 Lisogne VIROUX Marguerite (° 12/01/1634 Lisogne + 1699/....)

AAA DELOGE Jacques (° 06/02/1662 Anthée + 02/10/1732 Onhaye) *Fermier*

x vers 1685 LARDINOY Jeanne (° 06/08/1664 Bioul)

AAAA DELOGE Jean (° 20/05/1686 Évrehailles + 19/02/1725 Onhaye)

AAAB DELOGE Antoine (° vers 1690 Évrehailles + 1731/....)

AAAC DELOGE Jacques (° 08/08/1692 Évrehailles + 10/01/1742 Onhaye)

x 08/04/1731 Anthée HONTOIR Catherine (° 18/04/1710 Anhée)

AAAd DELOGE Anne (° 12/06/1695 Évrehailles + 12/01/1767 Waulsort) *Censière*

x 04/02/1720 Onhaye de SAINT HUBERT Jean Laurent (° 25/02/1690 Dinant + 23/09/1750 Waulsort) *Censier*

AAAe DELOGE Jeanne (° 17/10/1697 Évrehailles + 02/12/1790 Spontin)

AAAF DELOGE Guillaume (° 19/06/1698 Évrehailles)

x LAMBION Barbe

AAAG DELOGE François Ignace (° 31/07/1700 Dinant + 18/05/1773 Spontin)

x 11/01/1739 Crupet LISIN Marie Jeanne

AB DELOGE Théodore (° 23/12/1633 Godinne)

AC DELOGE Jean (° 02/12/1637 Godinne)

Ad DELOGE Anne (° 20/07/1641 Godinne)

x 12/02/1662 Crupet BELOT Théodore

x 21/11/1673 Crupet GORIN Jean (° Lisogne)

AE DELOGE Antoine (° 20/11/1644 Godinne)

AF DELOGE Guillaume (° 24/03/1648 Crupet + 09/04/1648 Crupet)

AG **DELOGE Gislain** (° 01/02/1650 Crupet + 31/08/1729 Crupet)

x 24/02/1674 Courrière DELTOMBE Marie (° 07/12/1648 Courrière + 05/02/1733 Loyers (Nr))

AGA DELOGE Gabriël (+ 24/11/1741 Lives-s-Meuse)

x .../08/1703 Lives-s-Meuse ROBINET Jeanne (+ 28/01/1747 Lives-s-Meuse)

AGB DELOGE Robert (° 25/01/1677 Crupet +/1729)

AGc DELOGE Marie Catherine (° 17/10/1679 Crupet + 16/11/1679 Crupet)

AGD **DELOGE Jean** (+ 08/07/1764 Lives-s-Meuse) *Fermier (Venatte)*

x 10/08/1731 Loyers (Nr) DOTHET Marie (° 20/04/1701 Vinalmont + 27/11/1788 Lives-s-Meuse)

B **DELOGE Jacques** (° vers 1610 + 11/04/1645 Crupet) *Fermier (Venatte)*

x 22/02/1637 Anhée DAMANET Anne (° 30/01/1610 Dinant + 23/06/1683 Anhée)

Ba DELOGE Jeanne (° 18/04/1641 Crupet + 15/05/1692)

x 22/08/1664 Anthée CHAMPS Lambert

BB **DELOGE Jean** (° 17/02/1643 Crupet + 03/03/1699 Crupet) *Fermier (Venatte)*

x 07/04/1671 Dinant GEORGE Agnès

BBa DELOGE Marie Anne (° 05/02/1672 Sosoye)

BBB DELOGE Robert (° 16/08/1673 Sosoye)

BBc DELOGE Agnès (° 30/01/1675 Sosoye + 10/04/1751 Crupet)

x JOUANT Sébastien (+ 03/05/1747 Crupet)

BBd DELOGE Adrienne (° 12/01/1677 Sosoye)

BBe DELOGE Anne Marguerite (° 16/01/1678 Sosoye)

BBF DELOGE Jacques (° 13/03/1679 Crupet + 03/04/1679 Crupet)

BBG DELOGE Jean (° 13/03/1679 Crupet)

BBh DELOGE Dieudonnée (° 25/04/1680 Crupet + 02/03/1732 Crupet)

x **TASIAUX Jean Christophe** (+ 19/03/1745 Foy-N-D) *Fermier (Venatte)*

BBi DELOGE Jacques (° 30/12/1682 Crupet + 23/06/1695 Crupet)

BBj DELOGE Catherine (° 17/10/1685 Crupet)

Bc DELOGE Elisabeth (° 15/02/1645 Crupet)

C DELOGE Antoine (° vers 1615 Crupet)

x 01/05/1644 Anhée LEBEAU Élisabeth

Ca DELOGE Marie (° 06/10/1646 Godinne)

CB DELOGE Jacques (° 31/07/1648 Godinne)

Cc DELOGE Anne (° 21/03/1651 Godinne)

CD DELOGE Jean (° 18/03/1654)

x 29/11/1695 Anthée BOUCHAT Marie Anne

CDA DELOGE Antoine (° 21/02/1694 Anthée)

CDb DELOGE Marie Anne (° 03/02/1698 Godinne)

Ce DELOGE Barbe (° 24/09/1655 Godinne)

C x BAILLY Jean

CF DELOGE Jean Albert (° 12/02/1659 Godinne)

Cg DELOGE Jeanne (° 27/05/1662 Godinne)

C x de MONTE FAMARIO Pierre Thomas

CH DELOGE Antoine (° 07/05/1665 Godinne + 24/04/1672 Crupet)

CI DELOGE Henri (° 18/03/1669 Évrehailles)

D DELOGE Théodore

Testament de Gislain DELOGE, censier de Venatte, fait le 26/08/1729 ¹

Le 26 Aoust 1729 personnellement constituez pardevant moy pasteur de Crupet sousigné et en présence des tesmoins enbas denommez Gislain Deloge censier de Venatte gisant au lit malade en plein sens et jugement lequel considerant la fragilité de cette vie la certitude de la mort et l'incertitude de l'heure d'icelle, voulant disposer des biens qu'il a plu au Seigneur Dieu lui départir en ce monde, affin de n'estre surpris ab intestat at fait et désirez son testament et ordonne de volonté dernière en la forme et manière suivante voulant qu'il sorte ses pleins et entiers effets par toutes les formes voies et manières que fair se peut et doit et nonobstant que quelque chause nécessaire pour la validité seroit ici obmise, revocquant a cet effect toutes tels ordonnance testament codicille ou quelquonces déclarations verballes ou par écrit qu'il peut avoir fait au contrair de la présente dernière volonte, laquelle il retient cependant de pouvoir changer [...] la règle comme il pourrat convenir.

Premier recommande son âme à Dieu son créateur à la glorieuse Ste Marie à St Martin son patron à tous les saints et saintes du paradis les requérant de la vouloir recevoir en lieu de repos lors qu'elle sortirat de son corps, requérant que son dit corps soit ensulpulturé dan la cimetièrre de Crupet et que son service soit fait honestement selon son état et pour corroboration de son présent testament laisse à la fabrique de Monseigneur St Lambert à Liège une plaquette ² et à celle de St Martin à Crupet autant une fois à donner,

et venant à la disposition des biens temporels que le Seigneur Dieu luy at donné de quel nature il soient et desquels il est puissant de disposer, il veut et ordonne que Marie Del Tombe sa compagne présente et acceptante soit héritier universelle en tout son meuble en cas qu'elle vive la dernière, en ce cas aurat et veut qu'elle aye mémoire de son fils Jean qui luy at tenu compagnie jusque icy et aidez à alimenter la famille, son fils Gabriel estant marié passez environ dix sept ans et ayant eut son mariage et plusieurs assistances tant en grains que bestes et avoir eut son mariage entièrement, à quoi sa compagne ferat réflexion si elle vit la dernière voulant qu'elle donne au quattres enfans Gabriel son fils chacun une petite beste, item veut aussy qu'elle donne à Gabriel une beste et à sa femme une

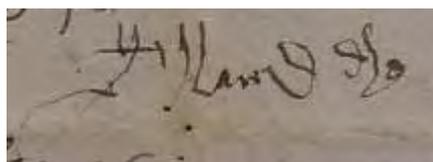
et pour le premier [...] et renouvellez pardevant tels courts et justices que de besoing at comis et constituez tous porteurs de cette ou de sa copie le tout comme en plus ample forme ainsy fait testat et ordonné à la cense de Venatte dans la cuisinne de la cense où estoit gisant au lit le censier susdit en présence de Martin Mahy et Jan Charle Laloux tesmoins à ce expressément appellés en présence des quels le présent act at estez leu releu et au malade

Signatures de Ghislain Deloge et Martin Mahy.
Marque de Jean Charles Laloux.

Ce testament est le reflet son époque, mettant en avant la foi du testateur. Viennent ensuite les précautions juridiques, redondantes à l'excès.

Puis, dans la même veine, le partage des biens temporels commence par les dons à l'Église. Le reste revient à l'épouse et au fils, Jean, resté à la ferme. Il réserve toutefois 6 bêtes (2 grandes et 4 petites) pour le ménage de l'autre fils, Gabriel, qui a déjà reçu par le passé des grains et des bêtes et auquel on a payé le mariage (noté 2 fois).

Enfin, on ne peut s'empêcher d'imaginer la scène : le curé transcrit les dernières volontés du mourant, alité dans la cuisine de la ferme ; les deux témoins écoutent, assis sans doute en retrait, à la table ; l'épouse et le fils célibataire se tiennent à côté du lit.



La signature hésitante
de Gislain DELOGE

Hugues LABAR

¹ AEN, Le texte a été retranscrit le plus fidèlement possible. Toutefois, pour le rendre plus clair, certaines modifications ont été apportées : ajout d'accents, apostrophes, virgules et séparation en paragraphes. Deux mots, identifiés par [...], n'ont pas été déchiffrés.

² La plaquette valait 5 sous, ou ¼ de florin.

« Les Diableries » de Crupet : préparation de l'édition 2011



Comme vous avez pu le lire dans le dernier numéro de Crup'Echos, la seconde édition des Diableries de Crupet aura lieu le **dimanche 21 août 2011**.

Cet événement étant conçu pour être annuel, une ASBL nommée « Les Diableries de Crupet » est en passe d'être créée. Nous vous en parlerons certainement un peu plus dans le prochain numéro.

Pour l'heure, le Comité Organisateur a prévu diverses activités et animations pour lesquelles il recherche des prestataires ; le tout sous la thématique de « **Crupet met le diable en musiques** ».

L'originalité restant de mise en 2011, certaines nouveautés – et non des moindres – devraient voir le jour. Parmi celles-ci, notons :

♪ **un défilé de « diables à roulettes »** pour lequel nous lançons un **appel aux participants** (règlement "officieux" ci-dessous). Il s'agit d'un défilé lent de caisses à savons ou autres engins diaboliques et musicaux à la sauce des diableries.

Nous comptons sur votre imagination !

♪ **une démonstration de danse** sur le fameux « thriller » de Michael Jackson pour laquelle nous recherchons des danseurs (amateurs ou confirmés) désirant apprendre la chorégraphie pour la danser le jour J devant les participants et même tenter de leur en apprendre quelques pas.

Vous serez ainsi partie prenante d'une animation made in Crupet ...

Contactez le Comité Organisateur des Diableries, C/O l'Office du Tourisme d'Assesse, au 083 668 578 ou par mail : tourisme.assesse@skynet.be si l'une de ces propositions vous tente ou pour plus d'information

*
* *

REGLEMENT DU DEFILE DE « DIABLES A ROULETTES » DU 21 AOÛT 2011 (version officieuse, à approuver lors de la prochaine réunion du comité d'organisation)

ARTICLE 1 – DEFINITION DU « DIABLE A ROULETTES ».

Le « diable à roulettes » est un véhicule possédant au moins trois roues, un système de direction, un système de freinage et dépourvu de moteur. Le pilote doit pouvoir maîtriser la vitesse et la direction de l'engin.

La fabrication du « diable à roulettes » doit être artisanale.

Le thème de la musique doit être mis en exergue soit par la forme de l'engin soit par les sons produits lors du trajet.

Les contraintes de construction sont minimales afin de favoriser l'imagination et la créativité des participants. Pour autant, il faut veiller à ce que le « diable à roulettes » ne présente pas de dangers pour l'équipage et les spectateurs.

Afin de limiter ces dangers, voici quelques recommandations techniques qui devraient limiter les risques d'accident :

- Dimensions : un « diable à roulettes » doit être de taille raisonnable (longueur : 2,50 m maximum, largeur : 1,50 m maximum)
- Poids : le poids du « diable à roulettes » ne doit pas dépasser 200 kg (équipage compris).
Le comité n'autorise que les équipages de 1 ou 2 personnes.
- Hauteur : afin de limiter les risques de déséquilibre une hauteur de 1,50 m maximum est recommandée, une garde au sol de 25 cm maximum favorise la tenue de route.
Le conducteur doit être assis au plus près du châssis.
- Roues : c'est un des éléments les plus important de la construction, elles devront être de bonne qualité, de préférence gonflables. Un diamètre de 30 à 45 cm est recommandé.
- Equipement : le port du casque, de gants, de pantalons et de chaussures fermées est obligatoire.
- Sécurité : les matériaux utilisés ne doivent pas présenter de danger pour l'équipage et le public. Les freins sont obligatoires et doivent être efficaces sur minimum 2 roues.

ARTICLE 2 – INSCRIPTION

Afin de faciliter l'organisation, une pré-inscription est souhaitée avant le 31 mai 2011.

Les inscriptions définitives doivent se faire au plus tard le 30 juillet auprès de la personne qui sera identifiée par l'Office du Tourisme.

ARTICLE 3 – HOMOLOGATION

Suite à l'inscription, les participants seront avisés des jours et heures des séances d'homologation.

Un dernier contrôle des « diables à roulettes » sera fait par les organisateurs avant le départ. Les constructions qui ne seront pas jugées fiables ou n'ayant aucun rapport avec le thème imposé seront refusées.

ARTICLE 4 – PARCOURS

Le parcours a une longueur d'environ 350 m, avec un dénivelé d'environ 30 m (pente moyenne $\pm 8\%$ – pente maximale $\pm 15\%$). Le départ de la course est fixé Rue Haute, devant la Maison du Meunier, et l'arrivée Rue Basse, devant l'ancien garage Quevrain.

ARTICLE 5 – DEROULEMENT

Les participants s'élancent un par un sur la piste sécurisée. Le défilé se déroule en une manche. Des prix seront décernés aux participants en fonction de leur créativité, enthousiasme, motivation, ... La descente ne sera pas chronométrée.

Les « diables à roulettes » seront ensuite exposés près de la buvette des Ramiers (rue Basse).

ARTICLE 6 – RESPONSABILITE

L'ASBL « Les diableries de Crupet » décline toute responsabilité en cas de vols, d'incidents, ou d'accidents au cours de cette manifestation.

Les pilotes ou copilotes sont responsables de tous les dommages causés à un tiers résultant de leur participation à l'activité, ainsi que du respect des règles de prudence, notamment une vitesse adaptée au parcours.

En aucun cas, l'organisateur n'assumera une quelconque responsabilité personnelle des participants. Les participants veilleront donc à vérifier s'ils disposent des couvertures d'assurance nécessaires et, au besoin, souscriront les contrats adéquats.

Chaque participant est tenu de signer ce présent règlement et s'engage ainsi à le respecter.

Chaque participant sera tenu de prendre connaissance du présent règlement et une fiche d'homologation sera remplie avant le départ.

VIVENT LES SENIORS

Ce samedi 12 mars, les SENIORS DE CRUPET se sont retrouvés dans l'ancre de Joseph COLLOT...pardon, à l'Auberge de la Besace, pour leur banquet annuel : le tour des restaurants crupétois est ainsi reparti, respectant une tradition désormais bien ancrée...

Pour la circonstance, avaient répondu à l'invitation : MM le Doyen CREMER, le Bourgmestre Luc BOUVEROUX (avec une rose pour chacune des dames présentes), les échevines Monique DANS et Anne-Françoise AVALOSSE, ainsi que les responsables du Comité CRUPET 85.

Un des points forts fut la tombola, avec le beau lot, très apprécié, offert par le Patron de la Besace ...

Bravo à Jean-Pierre pour l'organisation, et merci à tous ceux qui firent de cette journée une belle réussite.

MAIS ENCORE : La Besace ?

Lazare, qui fut le premier ressuscité de l'histoire s'était entendu dire : "Lève-toi, Lazare, prends ta besace et va travailler".

C'est sans doute pour ça que Joseph a donné le nom de Besace à son Auberge... lui qui a exercé 36 métiers...

A.Q.



Ci-dessus : vue de l'assemblée.



A gauche un maïeur et un président en pleine forme

A droite : un (jeune) président fidèle au poste



A gauche : des convives très satisfaits.

A droite : la tombola en de bonnes mains

Ci-dessous : un couple de retraités heureux.



A tous ceux nés avant la guerre 40, salut!

Il nous faut bien l'admettre, nous sommes tous des « rescapés ». Eh oui!
Des survivants d'un autre temps....

Nous sommes nés avant la télévision, avant la pénicilline, avant les produits surgelés, les photocopies, le plastique, les verres de contact, la vidéo et le magnétoscope.

Nous étions là avant les radars, les cartes de crédit, la bombe atomique, le rayon laser, avant le lave-vaisselle, le congélateur, la couverture chauffante, avant la climatisation et avant que l'homme ne marche sur la lune.

Nous nous sommes mariés avant de vivre ensemble, la vie en communauté ne se passait qu'au couvent. Le fastfood pour les Anglais était un menu de carême. Il n'y avait pas de mari au foyer, pas de congé parental, pas de télécopie ni de courrier électronique.

Nous datons de l'ère avant les H.L.M. et d'avant les pampers.

Nous n'avions jamais entendu parler de modulation de fréquence, de cœur artificiel, de transplant, de machine à écrire électronique, de yaourt ni de jeunes gens portant des boucles aux oreilles et au nombril.

Pour nous, un ordinateur était quelqu'un qui conférait un ordre ecclésiastique, une puce était un parasite et une souris une nourriture du chat.

Un site était un point de vue panoramique et un Cdrom nous faisait penser à une boisson jamaïcaine.

Un joint empêchait un robinet de couler et l'herbe était destinée aux vaches. Une cassette servait à serrer les bijoux.

Pizza, Mc Donald et Nescafé étaient des termes inconnus. Le rock était une matière géologique, un gay était quelqu'un qui faisait rire et Made in Taïwan était de l'exotisme.

Quant au clone, ce ne pouvait être qu'un bouffon au nez rouge qui faisait le pitre sur une piste de cirque.

Et oui! Nous sommes les survivants d'un autre temps... Mais n'était-ce pas le temps du « bon temps »? Le temps de « prendre son temps »,... notion aujourd'hui désuète!

Le temps de se réunir autour de la table familiale pour savourer le repas du soir en humant les effluves de la bonne soupe mijotée avec amour par la maman...avec de vrais légumes...ceux du jardin!

Le temps de parler ...et d'écouter l'autre.

Le temps de respirer l'air et de rêver aux étoiles!

Le temps des coquelicots et bleuets dans les champs.

Le temps de rire.

Le temps d'aimer!

Et oui! Tout fout le camp. Excusez ce moment de mélancolie...j'ai un coup de blues!

Texte paru dans la revue « La Fraternelle » du 2eme Wing de la Royal Air Force et nous fourni par Mr et Mme Leruth, membres de notre Amicale des Seniors de Crupet

Une « Descente de Croix » bizarre

(5^e et dernier épisode)

Poursuivons et terminons l'histoire de sainte Hélène et de la Croix.

14. « C'est la lutte finale »

A la mort de Galère, Maximin Daïa s'empare de l'Asie Mineure, concentre son armée à Chalcédoine, face à la Mer de Marmara, parvient à franchir le détroit et s'empare de Byzance. Licinius arrive avec des renforts. La bataille a lieu dans la plaine du fleuve Ergene où l'armée de Maximin est mise en déroute. Celui-ci s'enfuit à Nicomédie, puis en Cappadoce.¹ (la Cappadoce et ses maisons troglodytiques et les Monts Taurus, chaîne de montagnes forment la bordure sud-est du plateau de l'Anatolie.)



Nicomédie, puis en **Cappadoce**.¹ (la Cappadoce et ses maisons troglodytiques et les Monts Taurus, chaîne de montagnes forment la bordure sud-est du plateau de l'Anatolie.)

Licinius poursuit en direction de la Syrie et le coince dans Tarse en Cilicie où Maximin est tué. Licinius étend son autorité sur l'Asie Mineure, la Mésopotamie, la Syrie et l'Égypte et fait mettre à mort la veuve et les enfants de Maximin, les membres de leur entourage, la veuve de Galère, un bâtard de ce dernier qu'il avait adopté, un fils de Sévère qui avait choisi le mauvais camp.

Vae Victis!

Les 2 Augustes vont vivre quelques années en paix.

Un beau jour, Licinius ourdit un complot pour faire assassiner Constantin. Celui-ci l'évite, fait arrêter et exécuter les comploteurs. Il réclame à Licinius la livraison de l'organisateur du complot qui s'est réfugié à sa cour. Licinius refuse et

c'est la rupture.

Constantin quitte Trèves avec son armée, se dirige vers le Danube et la Pannonie (Hongrie). Il rencontre l'armée de Licinius à Vucovar et la met en déroute. Puis, il marche vers Sirmium sur la Save et poursuit son offensive en direction de Thrace. Près d'Andrinople a lieu une bataille indécise. Des pourparlers mènent à une paix fragile. Constantin s'approprie les Balkans sauf la Thrace et nomme Césars Crispus, le fils qu'il a eu de sa première femme Minerva, ainsi que Constantin, le premier fils que sa 2^e épouse Fausta vient de lui donner à Arles. Licinius, lui, nomme son fils Licinianus âgé de 19 mois.

Peu à peu, Licinianus ne supporte pas que l'église chrétienne forme un état dans l'état. Il va prendre des mesures hostiles à l'église et il multiplie les tracasseries :

- il interdit aux évêques de sortir de leur diocèse, de tenir des synodes ;
- les cérémonies religieuses doivent se tenir en plein air et non plus dans les églises ;
- il diminue le nombre de chrétiens dans son armée et dans son administration ;
- il impose aux fonctionnaires de sacrifier aux dieux romains.

Tous ceux qui refusent sont exécutés. Les chrétiens d'orient appellent Constantin à leur secours. Constantin doit réagir.

En 323, il prend comme prétexte l'invasion de la Pannonie, le franchissement du Danube et l'invasion de la Thrace par les Sarmates, venus des rives de la Mer d'Azov, pour pénétrer sur les terres de Licinius avec l'importante armée qu'il a rassemblé à Thessalonique. Constantin va refouler les Sarmates au-delà du Danube.

1

http://www.google.be/images?um=1&hl=fr&rlz=1R2ADRA_frBE418&biw=1197&bih=644&tbs=isch%3A1&sa=1&q=cappadoce&aq=0s&aqi=g-s1&aql=&oq=cappadoce

puis il revient à Thessalonique où il fait aménager un port arsenal. Il fait armer 200 vaisseaux de combat et rassembler 200 navires de transport pour une armée de 120 000 hommes et 10 000 cavaliers. De son côté, Licinius a rassemblé 350 vaisseaux, 150 000 soldats et 15 000 cavaliers.

On fait d'abord semblant de négocier. On ne peut empêcher l'affrontement suprême qui eut lieu près d'Andrinople. Licinius est battu et va se réfugier dans Byzance qui est bien fortifié et que Constantin vient d'assiéger. Constantin fait venir sa flotte concentrée au Pirée. Commandée par son fils, Crispus, elle pénètre dans l'Hellespont et fait un impitoyable massacre des galères de Licinius. En deux jours, 350 sont coulées ou dispersées. Byzance ne peut plus être ravitaillée par mer. Licinius est contraint de fuir à Nicomédie. Byzance capitule. Licinius fait sa soumission et remet son manteau pourpre d'Auguste à Constantin.

Constantia, la demi-sœur de Constantin et l'épouse de Licinius, obtient de son frère que son mari ait la vie sauve, provisoirement. Constantin se laisse fléchir et relègue son rival à Thessalonique. Désormais, Constantin est le seul maître de tout l'empire.

Il retrouve Nicomédie où il a passé sa jeunesse et d'où il s'était échappé dans les circonstances que je vous ai narrées. Néanmoins, il n'en fera pas sa capitale.

Il choisira Byzance, la fera agrandir considérablement et lui donnera son nom : Constantinople. Elle est située sur la route commerciale « Mer du Nord – Rhin – Danube – Constantinople – Asie » et Rome va de plus en plus être négligée.

En 324, il confère à son 3^e fils Constance, le titre de César et à sa mère Héléne le titre ...d'Augusta.

15. Effroyables drames familiaux

Crispus, qui s'est distingué sur le Rhin en luttant contre les Francs et les Alamans, a été nommé César en 317, en même temps que Constantin, le fils de 7 mois de Fausta. Il trouve mauvais d'être traité sur le même pied que son bambin de demi-frère. Crispus est marié à une femme nommée Héléne dont il a eu une fille en 322 et qui est à nouveau enceinte. Une dynastie en puissance !

On imagine l'aigreur dans le clan de Fausta qui a aussi des fils.

En 326, Constantin convoque tout sa famille pour célébrer le 26 juillet, les vingt années de son règne. Il semble qu'à cette occasion, il veuille désigner Crispus comme son successeur ; c'est un excellent général. Il a déjà remporté de nombreuses victoires, a joué un rôle décisif dans la lutte finale contre Licinius et est très populaire dans l'armée et à Rome.

Fausta va essayer de compromettre Crispus en l'enjôlant, en s'arrangeant pour se trouver avec lui en conversation galante en présence de témoins. Crispus repoussa ses avances. Ce qui exaspéra Fausta. Celui-ci se plaignit auprès de Constantin d'avoir été sollicitée par Crispus. L'empereur fera arrêter son fils au milieu d'une fête, le fera transférer sous escorte à Pole en Istrie. Là, Crispus sera mis à mort par strangulation ou empoisonnement. La nouvelle fit un bruit énorme dans l'empire.

La vieille impératrice Héléne est accourue et a rugi contre son fils qui a fait assassiner son plus cher petit-fils et elle fait surveiller Fausta.

Celle-ci va s'amouracher d'un courrier du « Cursus Publicus », la poste impériale. On va la surprendre en flagrant délit d'adultère. Or une loi récente de Constantin interdit à une femme libre de « s'unir » à un esclave sous peine de mort. La sanction n'allait pas tarder et quelle sanction.

Un jour, les eunuques de l'impératrice reçurent l'ordre de remplir la baignoire de Fausta avec de l'eau bouillante. Lorsqu'elle arriva pour prendre son bain, les eunuques se saisirent d'elle, la précipitèrent dans la baignoire et se relayèrent pour la maintenir sous l'eau jusqu'à ce que... Puis il retirèrent le corps de l'eau et l'étendirent sur le pavement pour faire croire à un accident.

Dura lex, sed lex ! Mais qui aime bien, châtie bien !

Ainsi donc, Constantin avait fait assassiner :

- son beau-père Maximien ;
- son beau-frère Licinius et son neveu Licinianus ;
- son fils Crispus ;
- sa femme Fausta.

Beau palmarès !

16. Un pèlerinage à Jérusalem... fructueux

Est-ce pour expier les crimes de son fils qu'Héléne entreprit le pèlerinage en Terre Sainte à la recherche du tombeau du Christ. Dans quel état Héléne allait-elle retrouver les lieux de la crucifixion et de la Sépulture.

Rappel historique



Les juifs n'avaient pas d'endroit fixe réservé aux exécutions. Celles-ci devaient avoir lieu à l'extérieur de la ville.

Jésus fut crucifié en un lieu nommé **Golgotha**¹ en araméen et Calvaire en grec. Le mot signifie vaguement « crâne » et ce, parce que, d'après une vieille tradition, Adam, y aurait été enterré. Ceci ne repose sur aucun fondement solide. Le nom viendrait plutôt de la configuration même du rocher qui devait reproduire plus ou moins la forme d'un crâne. A l'origine, le calvaire n'est ni une colline ni un monticule. Il offrait l'aspect d'une protubérance rocheuse élevée d'un côté de 4 à 5 m d'un côté et de l'autre s'inclinant en pente douce. La face abrupte de ce rocher était percée d'une grotte assez étroite servant de citerne.

Ce lieu se trouvait donc hors de la ville, près de la porte d'Ephraïm. La route de Jaffa passait à quelques mètres en avant et de l'autre côté de cette route, en direction du nord-ouest se trouvait le jardin de Joseph d'Arimatee avec une sépulture taillée dans le roc, à une trentaine de mètres du Calvaire. A 25 ou 30 mètres à l'est du Calvaire, il y avait une ancienne citerne creusée dans le roc et desséchée, dans laquelle furent abandonnés les instruments de la Passion.

Dix ans après la mort du Christ, le roi juif Agrippa I^{er} (petit-fils du roi Hérode le Grand), en vue d'agrandir la ville, fit construire une nouvelle enceinte qui englobait le Calvaire.

En l'an 70, lorsque Titus assiégea Jérusalem, l'attaque n'eut pas lieu à l'emplacement des Lieux Saints et ceux-ci n'eurent pas à en souffrir. Après la chute de la ville et sa destruction, l'accès des restes de la cité fut interdit aux anciens habitants.

Mais rapidement quelques colons juifs et chrétiens revinrent sur les lieux et se hasardèrent à y construire quelques cabanes et même une petite chapelle chrétienne.

Après une nouvelle révolte des juifs, l'empereur Hadrien fit de Jérusalem une colonie romaine et en interdit totalement l'accès aux juifs. La petite communauté chrétienne qui se réunit dans la nouvelle ville fut donc composée de convertis d'origine païenne. Hadrien fit apporter à la configuration des lieux des modifications importantes et, pour en faire perdre le souvenir, il s'appliqua à les défigurer. Il fit apporter des terres des environs pour recouvrir tout en cet endroit d'un remblai épais de quelques mètres. Il fit recouvrir la place ainsi constituée d'un dallage pour édifier un forum, et fit ériger à chaque extrémité un petit temple consacré l'un à Jupiter l'autre à Vénus.

Les vestiges chrétiens disparurent à la vue mais restèrent dans la mémoire de la petite communauté chrétienne. Des pèlerins commencèrent à venir se recueillir sur ces lieux et nulle part ailleurs.

Hélène à l'œuvre

A Jérusalem, Hélène s'informe. Elle réunit une commission de prêtres et d'archéologues. Une famille lui fournit un document qui permettrait de fixer la topographie de la ville au 1^{er} siècle, avant la destruction de la ville par Titus. La petite communauté chrétienne qui subsiste n'a pas oublié l'emplacement de la crucifixion, ni celui de la sépulture. L'information avait été transmise de génération en génération.

Hélène fit entreprendre des travaux de fouille sur le lieu présumé, grâce à des crédits illimités. Elle mit au travail une main d'œuvre importante. Elle fit démolir des fortifications, des maisons, le temple de Vénus. Après des semaines de déblayage, on mit à jour la bosse du Calvaire et la grotte du Sépulcre. On déblaya les environs et soudain, dans une citerne ou dans un fossé mal comblé, on découvrit trois croix, quatre clous, un titulus.

Rien n'indiquait quelle croix était celle du Christ. Nous avons plusieurs récits divergents de l'invention de la Sainte Croix. En voici une. On apporte une malade désespérée et on lui fit toucher les croix. Elle fut guérie au toucher de l'une. On en conclut que c'était celle du Christ.

1

http://www.google.be/images?hl=fr&pg=echternach+procession&xhr=t&q=golgotha&cp=8&rlz=1R2ADRA_frBE418&wra pid=t1jp130062345904600&um=1&ie=UTF-8&source=univ&sa=X&ei=X_CFTcbeH8KKhOfK_djEBA&sqi=2&ved=0CDgQsAQ&biw=1197&bih=644

De la croix, Hélène fit trois parts : une pour Rome, une pour Constantinople, une pour Jérusalem. La ferveur fanatique des chrétiens pour ces reliques était si grande que de nombreux morceaux auraient été dispersés aux quatre coins du monde : assez pour construire une caravelle ! Tous les sanctuaires de la chrétienté avaient comme suprême ambition de posséder une parcelle de la Vraie Croix, ambition que les empereurs de Constantinople ne se faisaient pas faute de monnayer. On enchâssait ces reliques dans des croix qui avaient généralement le forme d'une croix à double traverse dite « Croix de Jérusalem ».

Hélène aurait aussi retrouvé 4 clous. Avec un clou, Hélène fit faire un mors pour la bride du cheval de son fils, avec un autre une sorte de cercle pour son casque. Actuellement, de part le monde, on ne vénère pas moins d'une trentaine de clous !

Aucun texte ne fait allusion à l'Invention de la vraie croix avant 347. Or Hélène est morte en 327. Tradition... tradition...

Hélène fit construire une vaste basilique qui englobait dans son enceinte : le Saint Sépulcre, le Calvaire et le lieu de l'Invention. Elle fut achevée en 333 et inauguré solennellement en 335. Par la suite, cette basilique fut plusieurs fois détruite puis rebâtie, mais les substructures restèrent toujours en place et les nouvelles constructions s'élevaient toujours à l'emplacement des anciennes ; dans les intervalles, aucun monument étranger ne se dressa sur les ruines.

En 320, Constantin fit construire à Rome l'église de la Sainte Croix de Jérusalem pour recevoir les reliques que sa mère avait rapportées de Jérusalem et cela dans une aile du palais de Sessorianum. Aujourd'hui, à Rome, dans cette église, en haut de la nef gauche, un escalier donne accès à la chapelle des reliques.

17. Il faut une fin à tout



Hélène mourut en 327, octogénaire, dans le palais impérial de son fils qui lui tenait les mains lorsqu'elle expira. Son corps fut embaumé et transporté à Rome où Constantin lui fit construire sur la **Via Labicana**,¹ non loin du palais du Sessorianum de sa mère, un somptueux mausolée en porphyre.

Mais ce n'est pas encore la fin de mon histoire.

D'après certains, en 842, un moine bénédictin de l'abbaye de Hautvillers du diocèse de Reims, aurait enlevé son corps et l'aurait apporté dans son monastère. C'est ainsi que sainte Hélène devint une sainte champenoise. On voit sa statue à la cathédrale de Reims où un haut-relief représente l'Invention de la Vraie Croix sur un contrefort de la façade. Ses reliques reposent dans un reliquaire dans la nef gauche de l'abbatiale, non loin de la dalle funéraire de Don Pérignon, cellérier de cette abbaye au 18^e siècle et... inventeur du champagne.

Hélène est la patronne des cloutiers et des mineurs. On l'invoque aussi pour retrouver les objets perdus.

Ah cette Hélène ! Elle est née dans une auberge de Bithynie et elle repose dans un reliquaire en Champagne.

PoI Dave

¹ <http://roma.andreapollett.com/S4/aurel22.htm>



Chers amis, le comité de balle pelote de Crupet est heureux de vous annoncer que, cette année encore, le club mettra en lice¹ plusieurs équipes ! Des plus jeunes (pupilles et minimes) aux plus âgés (vétérans), en passant par les plus trop jeunes (div. 2 régionale) et les pas encore trop vieux (div. 3 régionale).

Nous serons ravis d'accueillir nos nombreux et nombreuses supporters et supportrices tout au long de cette saison qui, comme il se doit, s'annonce riche en divertissements, et ce naturellement dans la bonne humeur et le respect des traditions de la Balle Pelote...

Le comité.



Les pas encore trop vieux
(div. 3 régionale).



Les plus trop jeunes
(div. 2 régionale)

1

Le mot "lice" provient du francique "līstja" qui signifiait "barrière". Au XII^e siècle, les lices étaient les terrains fermés dans lesquels se déroulaient les célèbres tournois. "Entrer en lice" signifie donc entrer en compétition. Si on utilise souvent cette expression dans le domaine sportif, on peut aussi l'appliquer au domaine de la politique pour figurer que deux candidats sont prêts à s'affronter

LA CHORALE A PARFOIS DE LA VISITE



Ce message fait suite à la visite inattendue qu'un dévot nous a faite lors d'une répétition de la chorale :

Cher Monsieur Quevrain,

Excusez mon passage un peu "rapide" en votre église mercredi soir. Mais nous pourrons certainement nous revoir une autre fois !

Notre temps a un peu perdu l'attrait du merveilleux, du miraculeux, de l'extraordinaire. De façon très personnelle, je cultive encore cette dimension "mystique" et j'accorde au culte des saints une très grande importance. Ce qui m'est arrivé avec la perte de ma voiture que j'ai cherchée en vain dans tous les parkings de Namur 3 jours durant, et le vol de ma moto retrouvée par la maréchaussée début janvier, est digne d'être mentionné, donc. J'ai invoqué St Antoine à Crupet, lors d'un de mes passages....et j'ai été exaucé quelques semaines plus tard, contre toute attente, en tout cas pour la moto...

Il est donc important de continuer de cultiver cette dévotion, y accorder l'importance qu'elle mérite, en tant que chrétiens.

Quant à ce que j'ai relaté au sujet de ma démarche arlonaise il y a 10 jours, dans le seul sanctuaire de tout le Diocèse (+ Liège) consacré à St Valentin martyr, je préfère sincèrement que l'on n'en parle paspour le moment. Non pas que je pense m'illusionner, mais tant qu'un souhait sincère n'est pas réalisé, la discrétion est encore de mise. Je verrai plus tard ce qu'il en est.

A présent, une dernière mention "miraculeuse" que j'ai narrée à peu de monde à vrai dire...

Je suis pèlerin de St Gilles. Or, d'après la tradition historiquement la plus vraisemblable, St Gilles aurait vécu en Provence au VI^e siècle, en ermite et se nourrissait de baies et du lait d'une biche (qui est d'ailleurs son attribut spécifique) dans la représentation iconographique. Un jour, un chasseur du roi des Wisigoths Wamba, poursuivit cette biche qui alla se réfugier auprès du grand Saint. Trop tard ! Le chasseur avait pointé l'animal et tiré une flèche dans sa direction. La biche fut épargnée mais pas le poignet du Saint qui fut transpercé. La biche fut indemne. L'on cria au miracle et Wamba fit venir St Gilles auprès de lui, etc.

En automne, je rencontre un jeune homme de l'âge de mon fils (bientôt 24 ans) à Namur, devant une friterie du Bvd. Mélot. J'apprends ainsi qu'il s'appelle Gilles.... et je lui narre les récits qui entourent la vie de son Saint protecteur, et puis que vois-je à son poignet ?? Un bandage, conséquence d'une blessure !! Nous fûmes émus aux larmes et nous nous quittâmes. Et bien ça, cela tient du miraculeux, pour moi ! Et cela est digne d'être narré.

Cher Monsieur, je vous souhaite une excellente journée ensoleillée et un bon week-end, ainsi qu'à toute la chorale de Crupet.

Jean

CHÂTEAU de la POSTE
a lifestyle resort

Osez-vous *tenter*
L'EXPERIENCE

- 42 chambres alliant le charme de l'ancien au confort du moderne
- Des salons cosy
- Un bar chaleureux
- Une terrasse exposée plein sud
- Une cuisine « bistronomique » qui en ravira plus d'un
- Différentes salles à votre disposition pour vos événements
- De multiples possibilités d'activités « indoor et outdoor »
- 42 hectares de bois et jardins
- Un personnel souriant et serviable

Tant d'éléments réunis afin de vous proposer un lieu unique où évasion rime avec confort et amabilité !
Blottissez-vous au coin de notre feu ouvert en hiver ou profitez du soleil en sirotant un cocktail sur notre terrasse en été ...

Rejoignez-nous vite et vivez, avec-nous, cette aventure inoubliable !

Ronchinne 25 • B-5330 Maillen • Tél. +32 (0)81 411 405
reservation@chateaudelaposte.be • www.chateaudelaposte.be

Chez Clémentine

Osez-vous *tenter*
L'EXPERIENCE

Notre bistro « Chez Clémentine » vous reçoit dans un cadre chaleureux et conviviale et vous propose les services de notre nouveau Chef ... Sa cuisine passion vous séduira, vous ravira ! L'essayer c'est l'adopter !

Créativité et esprit contemporain sont les maîtres mots de notre nouvelle carte ! Celle-ci vous fera redécouvrir la cuisine de bistro tout en vous proposant des plats équilibrés respectueux des produits du terroir !

En bref, il s'agit d'une cuisine simple, savoureuse, authentique et généreuse...
Tentez l'expérience !

Ronchinne 25 • B-5330 Maillen • Tél. +32 (0)81 411 405
reservation@chateaudelaposte.be • www.chateaudelaposte.be

MJ Meubles Judice SPRL

50, rue du Commerce – 5590 Ciney Tél. ; 083 21 12 88

Votre fidèle fournisseur

JOASSIN

— Combustibles — Sables — Grapiers — Pellets

NOUVEAU Pellets

AUTRES DÉPARTEMENTS À VOTRE SERVICE:
MAÏSOUT, PÉTROLE, SABLES, GRAVIERS (écorçage), CABINE DE SABLAGE, TERRE ARABLE

081/73.71.42

Rue Fernand Marchand, 1 • 5020 Flawinne • www.joassin.com

QUEVRAIN

AUTOMOBILES



4 marques
un même esprit de service



Quevrain, L'automobile par passion

QUEVRAIN - Chaussée de Marche 555 - 5101 NAMUR (Erpent) - +32 81 32 05 11 - www.quevrain.be



Le Relais Saint-Antoine

Restaurant - Taverne
Service traiteur

Rue Basse, 13 • 5332 CRUPET

Tél./Fax : 083 65 66 83

0478 54 43 37 • www.relaissaintantoine.be

FUNERAILLES ET FUNERARIUMS

HENNUY

RUE DE LENNY N° 107A & 93
5360 NATOYE

TEL 083/ 21.24.47 & 21.50.50

MATAGNE

Successor P. HENNUY

RUE JULIE BILLIART N° 34
5000 NAMUR

TEL 081/ 26.09.99

G.S.M 0475/ 641682

TOUTES FORMALITES / SERVICE JOUR & NUIT
FLEURS EN SOIE / MONUMENTS / PLAQUES
SOUVENIRS MORTUAIRES.

cordonnerie André MOREAUX



Rue St Joseph, 3

5332 CRUPET - Tél. 083 69.94.14

BOULANGERIE - PÂTISSERIE
NÉLIS & FILS s.a.

- * *Tous produits de 1° choix*
- * *Spécialités tartes au riz et gâteaux*
- * *Grand choix de pains spéciaux*

**Place Communale, 13
5330 ASSESSE**

Tél. 083 65.53.37



Bois



Panneaux

DELVAUX
CINEY

www.delvauxciney.be

Tel. 083/23.17.00

Delvaux, la passion du bois depuis 50 ans...

Boucherie Charcuterie

DELOBBE

Bœuf - Veau - Porc - Volaille



Rue du Try d' Andoy 5
5330 DURNAL

Tél. 083 69 91 70

On porte à domicile

Jardisart

25, Chaussée N4, 5330 SART-BERNARD

Tél. 081 40 01 84 - Fax. 081 40 23 10

Architecte paysagiste
création de jardins - pépinière
Devis gratuit sans engagement



ATELIER DE GARNISSAGE

GARNISSAGE DE FAUTEUILS, SALONS
CHAISES DE TOUS STYLES
CONFECTION DE COUSSINS

RUE DU COMTE, 3 - 5332 CRUPET
TÉL. 083 69 90 56 - FAX. 083 69 03 45
GSM 0475 61 48 07

BOTTON G. & Fils

- VIDANGE fosses septiques
- DÉBOUCHAGE canalisations
- Curage d'égouts & avaloirs communaux
- Nettoyage de citerne à eaux



- Location WC portable pour FESTIVITÉS

4 Rue de Lustin - 5330 MAILLEN
083 65 51 39 - NAMUR 081 74 25 88
ADREATION REGION WALLONNE

Nous sommes dans les Pages d'Or®

Restaurant "La Broche"

Monsieur et Madame Fieuv - Lefebvre

Rue Grande, 22 - 5500 Dinant - Tél. 082-22 82 81
Fermé le mardi et le mercredi midi



SABLAGE - REJOINTOYAGE
HYDROFUGATION
RÉPARATION DE FAÇADES

Christian TITEUX

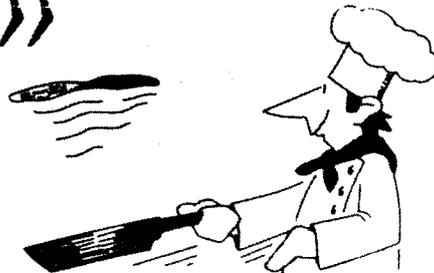
Chaussée de Dinant, 21a
5334 FLOREE - ☎ (083) 65 50 23

Patron présent sur le chantier

Pas de sous-traitance

Taverne - Restaurant - Crêperie

« *Al Besace* »



Rue Haute, 11
5332 CRUPET
(Près de l'église) - Tél. 083 69 90 41



RÉPAR - CUIR

rue St Joseph, 9
5332 CRUPET

Tél. 083 69 96 82

**CUIR - DAIM - SKAI
MOUTON RETOURNÉ**

TECHNIQUE SPÉCIALE DE VULCANISATION